

**Formation Thématique**

**PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET  
 DES ACCIDENTS DOMESTIQUES**



**Public Concerné**

- Être âgé de 18 ans minimum
- Pas de diplôme minimum requis
- Sens des relations humaines, réserve et discrétion, esprit d'équipe, capacité d'écoute
- Maîtriser les savoirs de base

**Inscription**

Contactez le centre de formation :  
 CFAA-CFPPA du Lot - Antenne du Montat  
 422, Lacoste  
 46090 LE MONTAT  
 05 65 21 53 37 - sophie.girard01@educagri.fr

**Objectifs**

- Repérer les risques du domicile pour l'utilisateur et pour l'intervenant
- Proposer, conseiller des aménagements de sécurité
- Orienter la personne vers les partenaires ressources

**Organisation  
 de la formation**

Lieu de Formation :  
 CFAA/CFPPA du Lot, Antenne du Montat  
 422, Lacoste

- Nombre d'heures de formation en Centre : 7 heures



**Moyens Pédagogiques**

- Cours théorique avec appui sur les séquences vécues par les stagiaires : analyse des situations commentaire de celles-ci afin d'illustrer le cours théorique.
- Cours pratiques avec mises en situation
- Un document récapitulatif du cours sera remis à chacun le dernier jour ainsi qu'une attestation de stage de présence

**Contenu**

Activités types	
La notion d'accident domestique	- Chiffres - Les pièces à risques - Les personnes à risques
La prévention des accidents domestiques	- L'éducation et son entourage - Les aménagements (étude de plans)
Le risque professionnel dans l'aide à domicile	- Les principaux risques : troubles musculo-squelettiques, les troubles psychosociaux, les chutes, les risques chimiques, les risques électriques, les risques biologiques - Le code du travail et la sécurité
La prévention des risques professionnels	- Les aménagements - La formation
Les partenaires et lieux ressources	- L'ANAH, l'APA et la CNAV - Le pacte Arim - La MDPH - La CAF